CHRONIQUE D'UNE SIGNATURE ANNONCEE dans un contexte de répression sans précédent !

Janvier 2020, la Direction de l'Usine Fibre Excellence Tarascon, avec le renfort des élus CGT et CFDT, vient casser la grève à 4h00 du matin pour intimider les salariés et créer les conditions de la mise en place d'un accord de méthode visant à baisser de 25% la masse salariale.
Après des mois et des mois de politique d'intimidation, de répression, de pressions sur tous les salariés, un accord de méthode est signé entre la Direction et les Délégués CGT et CFDT dans l'objectif de réduire de manière drastique la masse salariale.

Pendant dix jours et demi, avec le syndicat FO et le Comité de Défense de l'Usine, les salariés ont décidé la grève, ont réussi à surmonter toutes les provocations, les intimidations et les manœuvres de la Direction et des autres responsables syndicaux. Les représentants des grévistes et le syndicat FO ont signé un accord de fin de grève conduisant la Direction à abandonner leur projet d'accords de destruction rejeté par la majorité des salariés et à s'engager à réaliser les travaux indispensables au bon fonctionnement de l'usine.

Dès le 1er octobre 2020, tous les salariés grévistes ont « ***retroussé les manches*** » pour refaire fonctionner l'Usine et reprendre la production. La Direction, quant à elle, n'a jamais respecté l'accord de fin de grève qu'elle avait signé. Pire, elle s'est acharnée à sanctionner les représentants FO avec pour l'un d'entre nous une mise à pied conservatoire sans salaire qui a duré deux mois et demi, pour le DS FO une saisie sur salaire illégale de 2000 €, pour d'autres des jours de mises à pieds et des sanctions...

Avec une pression inégalée, depuis le début du mois de mars, la Direction s'arque boute à nouveau dans le cadre d'un projet d'accord « dit de révision » pour aller encore plus loin que l'accord de méthode de septembre dernier et diminuer la masse salariale entre 5 et 7 millions d'euros (25 à 33%). Par le biais de réduction du pouvoir d'achat des salariés entre 10 et 20% par an, par une augmentation du temps de travail conséquente, par la destruction de tous les accords obtenus par la lutte des salariés avec leurs syndicats depuis des décennies, par une augmentation des frais et une réduction des prestations santé, par une augmentation des tâches et une réorganisation visant à supprimer environ 15% des effectifs opérationnels, principalement des postes d'ouvriers qui servent pourtant à faire fonctionner notre usine classée SEVESO. Par cet accord les futurs embauchés seront au minima national et donc avec des salaires pouvant être inférieurs de plus de 500euros /mois vis-à-vis de leurs collègues de travail ! Tout cela alors que les salariés sont exposés à l'amiante, aux poussières de bois, aux substances cancérigènes et supportent des conditions de travail déplorables avec plusieurs accidents graves, brûlures et intoxications aux produits chimiques chaque année ! Récemment, encore un nouveau collègue retraité de l'usine vient de décéder d'un cancer amiante à 69 ans. Sans compter les salariés en équipes successives alternantes y compris les weekends et les jours fériés.

Le 7 avril 2021, lors de la consultation organisée par les élus CGT et CFDT, en présence du Cabinet SECAFI, du représentant du Tribunal de Commerce et des trois organisations syndicales, le DS FO, comme chacun des intervenant a pu devant tous les salariés décortiquer en détail ce fameux « accord de révision » que nous avons nommé accord de destruction. A l'issue de la consultation, jeudi 8 avril, le verdict est tombé : 148 salariés ont voté contre, 128 pour et 5 se sont abstenus, malgré le fait que beaucoup d'ouvriers n'ont jamais eu les informations et les procurations relatives à la consultation envoyées via le fichier du CSE, malgré les promesses via l'encadrement d'augmentations de salaires pour certains Maîtrises si l'accord était signé.

Mardi 13 avril nous sommes convoqués à 13 heures pour une réunion à 15 heures visant à la signature du fameux accord rejeté par la majorité des salariés. A l'évidence tout avait été préparé. Au bout d'une heure et demie de discussion, nous avons subi une longue interruption de séance digne de ***palabres diplomatiques dont tout le monde se doute de l'issue***. Les discussions ne reprendront pas car sous prétextes de quelques améliorations de façade de l'accord de destruction les deux délégués syndicaux CGT (25% des voix) et CFDT (32% des voix aux dernières élections professionnelles) le signeront en fin d'après-midi. Ne respectant pas, de fait, la volonté exprimée par la majorité des salariés !

Le vendredi 16 avril le DS FO reçoit en fin de matinée une convocation à un entretien disciplinaire dont la date est fixée le même vendredi 16 avril à 9h00 !

Tout cela dans une situation où l'Etat a exonéré l'entreprise de près de 5 Millions d'euros de cotisations sociales et versé plus de 12 millions d'euros de prêts garantis au groupe France en 2020 pourtant bénéficiaire ces dernières années, et versé 8,6 Millions de prêts garantis à l'usine de Tarascon.
L'Etat a condamné la grève pourtant déclenchée suite à un nouveau chantage de la direction de ne pas procéder aux travaux de maintenance programmés depuis le début de l'année tant que les accords de régression sociale n'étaient pas signés.
L'Etat est intervenu dans les négociations du protocole de sortie de grève. L'Etat a encouragé les projets de destruction sociale en étant conscient que les futurs travaux nécessaires à l'exploitation d'une usine SEVESO qui fête ses 40ans cette année (refaite en 1981) se feront sur le dos des salariés qui resteront dans l'entreprise.
Voilà un résumé de la situation scandaleuse de Fibre Excellence Tarascon qui met en danger la pérennité de l'usine. Aujourd'hui de nombreux ouvriers songent à quitter l'entreprise et à saisir la justice car ils ne supportent plus ces méthodes dignes d'un autre temps !

Soutien au DS FO, à tous les membres du syndicat FO de Fibre Excellence Tarascon, à tous les membres du **comité de défense de l'usine**, à tous les salariés de l'entreprise, leurs familles et à tous ceux qui dépendent financièrement de l'activité de notre usine !

Rassemblement en soutien à Yannick prévu le mardi 27 avril à 9h30 sur le parking de l'usine.

Chèque à libeller à Syndicat FO Fibre Excellence Tarascon ou par virement bancaire pour la solidarité ouvrière

Code banque : 11306 - Code guichet : 00023 - N° compte : 23120827050 Clé RIB : 62
IBAN : FR76 1130 6000 2323 1208 2705 062 BIC : AGRIFRPP813

Le syndicat FO Fibre Excellence Tarascon
22 avril 2021